COMMUNE DE PALISEUL **Le 09/12/2019**

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convier à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 19/12/2019 à 20h00, à la Salle des mariages de l'Hôtel de ville, Grand Place 1 à 6850 Paliseul.**

Première convocation

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-dessous :

Séance publique

1. Approbation du PV de la séance précédente – partie publique
2. Démission d'un conseiller communal
3. Remplacement d'un conseiller communal, vérification des pouvoirs, prestation de serment et arrêt du tableau de préséance
4. Déclaration d'apparentement d'un conseiller communal
5. Prestation de serment des conseillers du Conseil Communal des Enfants

Exercice de la tutelle

6. Décision de l'Autorité de tutelle (art. 4 du RGCC et art. L3122-1 à 6 du CDLD)
7. Modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2019 à l'ordinaire et à l'extraordinaire – CPAS : approbation
8. Budget 2020 du CPAS : approbation
9. Modification budgétaire extraordinaire de la Fabrique d'Eglise de Paliseul Exercice 2019 : approbation

Secrétariat Général

10. Plan d'aménagement forestier des bois de la Commune de Paliseul : adoption
11. Certification PEFC – Equilibre Forêt/Grand gibier : Approbation du Plan d'actions
12. Convention pour la création et la gestion d'une plateforme bois-énergie transcommunale : résiliation
13. Interdiction des armes nucléaires : adoption d'une motion
14. Convention d'occupation avec l'ASBL Football club de Paliseul pour les terrains de foot : approbation
15. Nollevaux : décision de mise à sens unique de la rue de la Rochette
16. Mise en vente en gré à gré d'une parcelle à FRAMONT : décision de principe
17. Convention cadre et convention de prêt à taux zéro, et a taux ores minoré via l'intercommunal Sofilux dans le cadre du financement du plan E-Lumin : approbation
18. VIVALIA – Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 17/12/2019– communication
19. ORES – Assemblée générale du 18/12/2019 – communication
20. IDELUX Projets Publics – Assemblées Générales stratégique du 18/12/2019– communication
21. IDELUX Eau – Assemblées Générales stratégique du 18/12/2019– communication
22. IDELUX Environnement – Assemblées Générales stratégique du 18/12/2019– communication
23. IDELUX Développement – Assemblées Générales stratégique du 18/12/2019– communication
24. Demande de mise à disposition du chapiteau d'une autre Commune pour les Bouclettes de Beth

Marchés Publics

25. Centrale d'achat - Accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité verte et de gaz naturel pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres pouvoirs adjudicateurs intéressés de la Province de Luxembourg : approbation de la convention d'adhésion
26. Adhésion à la centrale d'achat du Département des technologies de l'information et de la Communication du SPW : approbation de la convention d'adhésion
27. Dossier 1049 « Renouvellement Matériel Informatique AC 2020 » : approbation des conditions du marché
28. Amélioration de la rue du Commandant Henri Calvez : approbation de la convention de cession de marché d'étude et de surveillance
29. Egouttage rue Devant le Bois à Carlsbourg : approbation du cahier spécial des charges

Département social

30. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée : approbation
31. Eté Solidaire 2020 : accord de principe

Ressources humaines

32. Appel à candidatures pour la fonction de directeur stagiaire au 01/01/2020 – ratification
33. Appel à candidatures pour la fonction de directeur à partir du 26/10/2019 – ratification

Finances

34. Octroi des subsides pour l'année 2020
35. Budget 2020 communal : approbation

Séance à huis clos

36. Approbation du PV de la séance précédente – partie à huis clos
37. Départ à la pension d'un agent communal
38. Fin de convention de mise à disposition d'un agent communal au CPAS

39. Enseignement : désignations – ratifications
40. Directeur/Directrice d'école stagiaire – Carl-Op-Ma-No - 24/24 – à partir du 01/01/2020
41. Directrice/directeur d'école ff– Fays-Paliseul-Framont - 24/24 - du 27/10/2019 jusqu'au 15/01/2020

Par le Collège :

La Directrice Générale, **Le Bourgmestre,**

E. HEGYI **F. ARNOULD**

Art. L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.
Art. L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.
Art. L1122-13. § 1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.
Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.
§ 2. Pour chaque point de l'ordre du jour, toutes les pièces s'y rapportant sont mises, à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil communal dès l'envoi de l'ordre du jour.
Art. L1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.
Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.